

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2009 (11 mars 2010)

Début de l'AG

Monsieur CIMA, ouvre la séance à 20h25

Mme DARGNAT fait le décompte des présents et représentés : 13 présents et 46 pouvoirs

Rapport moral

-Avant tout M CIMA tient à rendre hommage à notre vice-président Jean-Pierre LAGUILHOU, décédé en 2009. Il avait activement participé au développement de notre association pendant 30 ans avec ses résolutions de litiges liés à son domaine, celui de l'architecture. C'était une forte nature, inoubliable pour ceux qui ont œuvré avec lui.

Il tient aussi à dire un grand merci à un membre du CA dont nous avons fortement regretté le départ : M GODDE, qui assurait les permanences jusqu'en septembre dernier, avec efficacité, et qui a été muté sous d'autres cieux.

Il tient enfin à saluer le concours de nouveaux venus :

- pour les litiges : Mme LE NEVE, Mme MAAREK (litiges + enquêtes)
- pour les enquêtes M PLATTEAU et M VAU

Et nous avons failli ouvrir une nouvelle permanence avec l'une de nos adhérentes. Malheureusement cette dernière est à Villiers le Bel, sur le « territoire » de nos amis de Fosses et ce sont eux qui ont souhaité en chapeauter la gestion, ce qui est normal.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années
- Abonnement au "Consommateur du 95" : 4€ par an
- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 192

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationale

Cette année nous avons réalisé la plupart des enquêtes proposées par notre fédération :

- Reprise des pneus usagés
- Conseils en jardinage
- Récupération des ampoules électriques
- Prix des produits bio
- Action « Haro sur les marges » à propos des marges énormes faites par les distributeurs sur le dos (?) des producteurs et des consommateurs.

2-Actuellement nous sommes membres :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de St Leu la Forêt (Marché municipal et prix de l'eau)
- de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la commission des usagers de la sous préfecture de Sarcelles
- de la commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)

3-Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer beaucoup de « non adhérents » que nous retrouvons ensuite aux permanences.

4-Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir de nombreux courriels auxquels, depuis cette année, nous arrivons à répondre grâce à l'aide de Mme LE NEVE

5-Boite aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents !

Litiges (permanences, courrier, mails)

-Pendant cette année les permanences ont été assurées par M. CIMA, M. FOUCHE, et M. GODDE, jusqu'en septembre et M. CIMA, M. FOUCHE et Mme MAAREK ensuite.

Tous les litiges ont été traités par Mme LE NEVE et M CIMA

-Une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires) le jeudi de 19h à 20h au Centre Culturel du Forum à St Gratien. (Officiellement nous ne donnons que la tranche horaire 19h/19h30 pour que les personnes n'arrivent pas au dernier moment).

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a nettement augmenté par rapport à 2008 : 4 par séance avec une moyenne de 2 dossiers à traiter par permanence. Nous avons traité 70 dossiers (58 en 2008) dont :

Logement : 6

Assurance : 9

Banques : 5

Garagistes : 0

Alimentation : 0

Équipement de maison : 6

Énergie, environnement : 0

Administration : 0

Fai (Fournisseurs d'Accès à Internet), téléphonie mobile : 21

Santé : 0

Autres : 23

-Quelques dossiers ont été traités sur GESTAL mais le système n'est pas encore totalement au point (manque de fluidité ergonomique entre autres) ce qui fait qu'actuellement GESTAL est plus utilisé pour la gestion des adhérents, par Mme DARGNAT, que pour celle des litiges

-Notre boîte à lettres électronique 1953@ufc-ul.org est très sollicitée. 454 courriels sur l'année (contre 238 l'an dernier).

-Une lettre postale par quinzaine de "non adhérent" demandant une aide (contre quatre l'an dernier).

-Les litiges ont peu changé par rapport à l'an dernier. Ils concernent toujours les dépannages, les téléphones mobiles, les délais de rétractation, les FAI etc.

Médias

- Bulletin : Nous en sommes à la 29ème année de publication (1 par trimestre. Consultables sur notre site).

- Internet : Le site (www.ufc-ul.org) a 11 ans et fonctionne de façon satisfaisante.

Relations avec la Fédération

Le président a participé à l'AG 2009. Le vote électronique des membres du CA national est secret.

Prévisions

En 2010 nous pensons :

- Continuer le traitement des litiges et rayonner dans notre secteur
- Relancer l'activité des bénévoles professionnellement spécialisés pour certains types de litiges
- Motiver des bénévoles pour réaliser des actions
- Continuer la publication du « consommateur du 95 »
- Continuer à gérer notre site
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- Faire une enquête sur les taxes locales (habitation, foncière)
- Essai de mise en place, via internet, d'un observatoire local de prix et/ou services

Rapport financier

Il est ensuite procédé, par Mme DARGNAT, à la présentation du rapport financier (voir ci-après)

Elle fait remarquer que le nombre d'adhérents est stable et qu'une campagne de recherche de nouveaux adhérents s'imposerait donc.

Un adhérent constate que, l'an dernier, nous avons voté et convenu de prendre un livret d'épargne pour placer l'argent disponible du compte et que ça n'a pas été fait.

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du :

Rapport moral : pour à l'unanimité

Rapport financier : 1 contre, 0 abstention, le reste pour

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Administrateurs à remplacer : MM CIMA, GODDE et LAGUILHOU

1 acte de candidature a été adressé au Président du Bureau huit jours avant l'Assemblée Générale : M CIMA

M CIMA demande, vu le décès de M LAGUILHOU et le déménagement de M GODDE, s'il n'y a pas de candidats de « dernière minute ». Aucun candidat supplémentaire.

Ensuite il est procédé au vote des administrateurs. M CIMA est réélu à l'unanimité

Votes

1-Il est demandé à ce que l'on vote (comme l'an dernier) à propos de la prise d'un livret d'épargne, non fiscalement imposable. Le principe du livret est adopté à l'unanimité.

2-Montant de la cotisation 2010 inchangé (adopté à l'unanimité). 28€ pour la 1ère adhésion ; 23€ ensuite

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Rapport financier

AU COMPTE AU 1^{er} JANVIER 2009 9 646.34 €

RECETTES :

Adhésions	3 954 €	
Abonnement au « 95 »	752 €	
Remboursement frais enquêtes	324.55 €	
Bénéfices sur Abonnement Q.C	16.50 €	
Dons	165 €	
Subvention (449.62 € + 431.82 €)	881.44 €	
		TOTAL 15 739.83 €

DEPENSES :

Assurances	396.90 €	
Frais de mission et déplacements	327.14 €	
Timbres + téléphone	1 539.94 €	
Édition bulletins (manque 4 ^{ème} trimestre 2009)	224.64 €	
Part Fédérale	1 056 €	
Achat ordinateur	537.99 €	
Frais divers	53.30 €	
		TOTAL 4 135.91 €

Au compte au 1^{er} janvier 2010 : 11 603.92 €

Au niveau financier nous n'avons aucun placement de quelle nature que ce soit.

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency
Membres du CA suite à AG 2009 du 11 mars 2010

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHE Pascal

Autres membres du CA

M. BROCHE

M. MILLEREUX Bernard